

Les effets du programme de Bourses du Fonds F.C.A.R. sur les études supérieures

Marie-Josée Legault

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science, en collaboration avec le Fonds F.C.A.R. et le Conseil des universités, publiait en décembre 1989 une **Relance des candidates et candidats à une bourse du Fonds F.C.A.R. en 1981-1982.**

Le Conseil des universités, dans son opération d'évaluation des programmes du Fonds F.C.A.R.¹, suggérait une telle étude, pour obtenir des données permettant l'évaluation du programme, d'où l'importance des conclusions de l'étude. L'étude s'inspire aussi des « préoccupations grandissantes de responsables universitaires et de décideurs gouvernementaux concernant les cheminements scolaires, [les abandons], la longueur des études et les incitatifs financiers ou autres qui pourraient motiver les étudiants et étudiantes à entreprendre ou à terminer des études supérieures. »²

L'enquête, réalisée au cours de 1988, a porté sur les candidats et candidates à une bourse de maîtrise et de doctorat ayant fait une demande en 1981 ou en 1982 et, par conséquent, boursiers pour la première fois dans les années 1982 ou 1983. La population (6395 candidats et candidates) était constituée de personnes ayant reçu une bourse, de personnes s'étant désistées d'une offre de bourse pour accepter celle d'un autre organisme et de personnes à qui la bourse a été refusée. L'échantillon final se compose de 2871 répondantes et répondants des trois groupes.

Pour comparer les boursiers avec des non-boursiers, l'étude ne dispose, à titre de non-boursiers, que des candidats et candidates refusés par l'un ou l'autre des comités du Fonds F.C.A.R.

Les résultats de l'étude sont d'abord présentés selon trois programmes principaux d'études supérieures : la maîtrise professionnelle, la maîtrise de recherche et le doctorat. Nous présenterons ici les résultats des seuls deux derniers programmes³, avec un souci particulier pour les résultats selon les grands regroupements de champs de connaissance; les 40 disciplines universitaires des personnes interrogées ont en effet été regroupées sous cinq bannières : sciences de la santé, sciences de la nature et génie, sciences de l'humain et du social, sciences de l'éducation et lettres.

Une première série de questions concernait le fait de finir son programme d'études et

d'obtenir son diplôme. Les résultats indiquent que lors de l'enquête, en 1988, soit six ou sept ans plus tard, les candidats et candidates qui ont été boursiers en 1982 et 1983 ont fini leur programme dans une proportion de 77% à la maîtrise de recherche et de 52% au doctorat. Ce dernier fait inquiète l'auteure, selon laquelle une durée maximale de quatre ans pour des études de doctorat est sans nul doute souhaitable, entre autres comme garantie contre l'abandon.

De plus, l'étude révèle qu'il y a peu de différence entre les boursiers et les non-boursiers quant à la durée des études, à la persévérance et à la production d'articles et de communications scientifiques⁴. L'auteure remarque que l'obtention d'une bourse ne détourne pas les étudiants et étudiantes du travail comme source de revenus supplémentaires⁵ : il ne faudra surtout pas s'en étonner, si on jette un coup d'œil au prix des loyers... D'ailleurs, comme on peut s'y attendre, l'évaluation que font les étudiants et étudiantes de l'adéquation du montant de la bourse est reliée au fait d'occuper un emploi rémunéré⁶ : moins la bourse couvre les beso-

ins, plus les candidats ont occupé un emploi pendant leurs études.

Parmi ceux et celles qui n'ont pas terminé ou qui n'ont pas l'intention de terminer, le fait d'avoir un emploi à temps plein ou à temps partiel est la première raison invoquée pour interrompre les études, dans des proportions de 30 à 44% selon les programmes d'études supérieures. On pourrait en conclure que l'emploi est en concurrence directe avec les études, mais l'étude fait ressortir plus loin que les emplois qui sont reliés au lieu et aux activités des études, non seulement n'entrent pas en concurrence, mais favorisent « la socialisation » au métier de chercheur.

C'est la grande majorité des étudiants et étudiantes des deux programmes qui ont un emploi rémunéré pendant leurs études. Toutefois, les étudiants et étudiantes de sciences de la santé et de sciences de la nature et génie sont, en proportion, moins nombreux à travailler⁷. Quand ils travaillent, ils sont proportionnellement plus nombreux à le faire à l'université plutôt qu'à l'extérieur⁸, de façon encore plus significative au doctorat; ces

HOMMAGE À LUCIEN LAFOREST

Lucien Laforest est décédé au printemps dernier des suites d'une douloureuse maladie.

Il a fait sa marque à l'Intérieur de l'ACSALF d'abord en réussissant une opération d'envergure de recrutement qui a permis à l'association de se donner des moyens et des activités à la mesure de ses ambitions. Il a encore fait sa marque en agissant à titre de président en 1987-1989.

Personnalité à l'écoute des autres, style sobre, Lucien Laforest président de l'ACSALF avait à cœur le développement de notre association; les membres du CA retiendront certainement de lui qu'il a su faire jouer le dynamisme de chacun, qu'il a su faire respecter la voix de tous et de toutes. Fin sociologue, il connaissait bien les embûches qui guettent une association dite savante, tant au plan de sa visibilité externe qu'à celui de sa trajectoire interne à travers les multiples polarités qui en constituent la richesse.

Il n'aura eu que des amis.

Gilles Pronovost

emplois sont par ailleurs associés positivement à la rapidité de l'obtention du diplôme⁹.

Les difficultés financières sont une cause d'interruption rarement citée. Mais, comme le souligne l'auteure, «le faible impact déclaré des difficultés financières ... indique tout au plus qu'ils ont trouvé le moyen, que ce soit en ayant des bourses ou en travaillant, de ne pas faire face à de telles difficultés.»¹⁰

La moitié des candidats et candidates de la maîtrise de recherche qui ont abandonné les études l'ont fait en cours ou en fin de scolarité, l'autre moitié en cours de rédaction du mémoire. Au doctorat, 60% des candidats et candidates ayant mis fin à leurs études avant l'obtention du diplôme n'ont pas poursuivi au-delà de la scolarité et 40% ont abandonné leurs études en cours de rédaction de thèse.

Il faut noter une intéressante caractéristique de cette étude, qui est de s'enquérir de l'évaluation que font les ex-candidats et candidates de l'adéquation du montant de la bourse avec leurs besoins financiers.

Chez les boursiers de maîtrise de recherche et de doctorat, 34 et 39% respectivement estiment que la bourse recouvrait moins de 50% de leurs besoins financiers, 29 et 30% estiment que la bourse reçue a couvert entre 51 et 75% de leurs besoins financiers, et 36 et 31% estimaient qu'elle en couvrait plus que les trois-quarts.¹¹

Les candidats et candidates au doctorat et à la maîtrise de recherche sont nombreux (30 et 29% respectivement) à estimer que ce montant n'était pas du tout adéquat pour couvrir leurs besoins financiers. Les facteurs qui font que, de façon contrastante, 22 et 28% d'entre eux, respectivement, considèrent que le montant de la bourse a totalement suffi à éponger leurs besoins demeurent mystérieux. L'auteure suggère à juste titre qu'une telle variation dans l'évaluation peut s'expliquer, au-delà des différences psychologiques individuelles, par des variations dans les contributions des parents ou des conjoints¹², qui peuvent être ignorées ou sous-

estimées.

Néanmoins, ces résultats tiendront une grande importance par la suite : on observe des associations significatives entre le fait de finir ses études et l'évaluation de l'adéquation du montant de la bourse avec les besoins financiers : plus les candidats et candidates considèrent le montant adéquat, plus le pourcentage des «finissants» par rapport à la moyenne augmente¹³.

D'une façon amusante, le rapport, après avoir observé que l'impact de la bourse sur divers indicateurs de «performance aux études» augmente au fur et à mesure qu'augmente le niveau (subjectif) de satisfaction par rapport au montant constant de la bourse, conclut que ce n'est donc pas la valeur absolue de la bourse qui importe, mais bien la valeur relative qu'on lui accorde¹⁴. Au point de vue des associations statistiques, tout cela s'impose; mais on reste dans la totale noirceur quant aux facteurs de cette variation. Or, si la fortune préalable des boursiers contribue à leur niveau de satisfaction, cela importe dans les conclusions qu'il faut en tirer. Une telle étude reste à faire.

La désagrégation des résultats par grands regroupements disciplinaires vient appuyer certains des préjugés courants à l'égard des sciences de l'humain et du social et des lettres. En effet, pour le programme de doctorat, 79% des étudiants et étudiantes de sciences de la santé obtiennent leur diplôme, 72% en sciences de la nature et génie, mais 49% en lettres, 42% en sciences de l'humain et du social et 37% en sciences de l'éducation.

Pour le programme de maîtrise de recherche, les différences s'estompent légèrement : 90% des étudiants et étudiantes de sciences de la santé obtiennent leur diplôme, 87% en sciences de la nature et génie, 85% en sciences de l'éducation, 83% en sciences de l'humain et du social et 78% en lettres¹⁵.

Pour les deux programmes, il semble exister des associations significatives entre certains facteurs dits «d'intégration institu-

tionnelle», comme le fait d'avoir un bureau à l'université et de faire partie d'une équipe de recherche, d'une part, et celui de compléter les études. L'association est encore plus significative au doctorat. Cependant, la corrélation entre la présence de ces facteurs et l'inscription en sciences de la santé et en sciences de la nature et génie est par ailleurs démontrée¹⁶. Il est donc difficile d'imputer au fait d'avoir un bureau ou d'être intégré dans une équipe le fait d'une plus grande proportion de «finissants». Il y a aussi corrélation entre la présence de ces facteurs et l'inscription à la maîtrise de recherche en sciences de l'éducation.

Le degré de satisfaction exprimée à l'égard de l'encadrement reçu de la part du directeur ou directrice de thèse ou de mémoire dépar tage également de façon très nette les candidats et candidates ayant terminé leurs études: plus ils sont satisfaits, plus ils sont nombreux à avoir terminé leurs études¹⁷.

Par ailleurs, les candidats et candidates qui ont publié un article ou présenté une communication sont proportionnellement plus nombreux à finir leur programme et l'association est encore plus significative au doctorat¹⁸. Encore ici, les candidats et candidates à la maîtrise de recherche de sciences de la santé sont bons premiers dans la publication, tandis que les étudiants et étudiantes de sciences de l'humain et du social sont bons derniers. Il en va de même, mais de façon plus nette, pour le doctorat, mais cette fois-ci les étudiants et étudiantes de sciences de l'humain et du social arrivent au troisième rang (71% des étudiants et étudiantes ont publié), après, on s'en doute, les sciences de la santé (95%) et les sciences de la nature et génie (90%).

Les mêmes comparaisons sont opérées pour la présentation de communications, et les lecteurs intéressés pourront consulter la publication. Il est intéressant ici de noter l'insistance qui est mise dans le rapport à ces comparaisons sectorielles, ainsi qu'aux variables dites «d'intégration institutionnelle» ou de «socialisation à la recherche» : le fait d'avoir un bureau pour travailler à l'université ou d'être intégré dans une équipe de recherche.

Ces caractéristiques ont été présumées exposer les étudiants et étudiantes «à toutes les facettes de l'apprentissage du métier de chercheur.»¹⁹ Dans le modèle de l'auteure, elles sont considérées comme des «variables intermédiaires entre [...] l'obtention d'une bourse et les performances des candidats et candidates ayant participé à l'enquête. Nous postulons que cet ensemble de variables a une influence sur la performance aux études et sur la formation de chercheurs, admettant ainsi que le lien entre [les variables] n'est pas

PUBLICATION DES COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES AU DERNIER COLLOQUE DE L'ACSALF

Selon une tradition bien établie, l'ACSALF prévoit publier les actes de son colloque de mai 1990. Si vous avez présenté une communication à cette occasion et si vous désirez publier cette communication, vous devez la faire parvenir:

- avant le 30 septembre 1990 ;
- sur disquette, en format Microsoft Word 3.02 ;
- à André Turmel, département de sociologie, Université Laval, G1K 7P4

aussi mécanique et direct.²⁰»

Ainsi, la durée moyenne des études sera mise en rapport avec le fait d'avoir un bureau pour travailler à l'université ou d'être intégré dans une équipe de recherche, ainsi qu'avec le fait d'avoir un emploi, l'évaluation de l'adéquation du montant de la bourse et le secteur de la discipline. Or, la durée des études s'avère indépendante du fait d'être intégré à une équipe de recherche²¹. Le fait d'avoir un bureau à l'université est associé de façon équivoque au rythme des études : il peut favoriser la rapidité comme la lenteur²². Ces résultats ternissent l'hypothèse, posée au départ, d'un lien entre ces facteurs et une excellente performance des étudiants et étudiantes.

Si l'on continue dans le rapport à favoriser le modèle de l'équipe de recherche²³, cela est sans doute dû à ce qu'il favorise la menée à terme des études et la production d'articles et de communications scientifiques par les étudiants et étudiantes.

Par ailleurs, les si grandes différences entre les secteurs de disciplines tendent à s'estomper lorsqu'il est question de durée moyenne des études : à la maîtrise de recherche, les candidats et candidates de sciences de l'humain et du social se classent au deuxième rang parmi le palmarès des «rapi-

des», c'est-à-dire de ceux qui finissent leurs études en un temps inférieur à la moyenne, après les étudiants et étudiantes de sciences de la nature et génie. Au doctorat, les associations statistiques ne sont pas significatives²⁴, et l'on ne peut reconnaître la légendaire supériorité des sciences de la nature, du génie et des sciences de la santé, ce qui enfonce un clou dans le cerceuil d'un préjugé tenace ...

On eût apprécié à cet égard que l'auteure ne continue pas d'entériner ce même préjugé, mais fasse une lecture plus juste des résultats de l'enquête²⁵.

Par ailleurs, il est important de noter qu'à la maîtrise de recherche, le sexe joue un rôle important dans la durée des études, au désavantage des femmes qui sont plus nombreuses à mettre plus de temps que la moyenne pour finir leurs études²⁶.

Il est clair que la recherche de l'amélioration de la productivité dans la diplomation sous-tend l'étude et, par conséquent, la préoccupation pour la productivité des professeurs-chercheurs et des étudiants et étudiantes. ■

1. *Rapport d'évaluation des programmes du Fonds F.C.A.R. (1987) et l'Avis 87.6 du Conseil des universités.*

2. *Relance ...*, op.cit., p.7.
3. Les lectrices et lecteurs plus intéressés peuvent consulter l'étude citée plus haut en en faisant la demande au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science, au (418) 643-3863.
4. *id.*, p.47.
5. *idem.*
6. *id.*, p.58-9.
7. *id.*, p.75.
8. *id.*, p.76.
9. *id.*, p.93.
10. *id.*, p.25.
11. *id.*, p.54.
12. *id.*, p.61.
13. *id.*, pp.56-7.
14. *id.*, p.61.
15. *id.*, pp.66-7.
16. *id.*, pp.67-71.
17. *id.*, p.71.
18. *id.*, p.78.
19. *id.*, p.30.
20. *id.*, p.29.
21. *id.*, p.88.
22. *id.*, p.88-9.
23. *id.*, p.99.
24. *id.*, p.85-6.
25. *id.*, p.100.
26. *id.*, p.87.

Rapport de colloque

Entre les mutations du monde et une pénurie de clientèle : la sociologie dans les Cégeps et les universités

Benoît Pagé

Département de sociologie, Collège Édouard-Montpetit

À l'initiative du module de sociologie, s'est tenue, le 20 avril dernier à l'université du Québec à Montréal, une «rencontre-arrimage» où ont été conviés les professeurs de sociologie des universités et des cégeps de la région de Montréal, ainsi que les aides pédagogiques et les conseillers en information scolaire et professionnelle. Environ une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation.

L'idée de cette rencontre a germé l'autome dernier lors d'une réunion de travail sur le programme de sociologie à laquelle les professeurs de l'UQAM avaient invité leurs anciens élèves enseignant dans les cégeps. Un comité de quatre personnes -- deux profs de cégeps, deux du département de sociologie de l'UQAM -- a alors été mis sur pied pour

organiser cette rencontre du 20 avril. Alors que les étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréat en sociologie se font maintenant moins nombreux, les organisateurs ont retenu deux thèmes de réflexion: l'avenir de la sociologie et les programmes d'enseignement.

Les travaux se sont déroulés en deux étapes. D'abord, les participants ont entendu trois exposés aux cours desquels il s'est agi, en quelque sorte, de poser quelques préalables à la discussion. Il en est ressorti, grosso modo, que le destin de la sociologie et les problèmes de son enseignement sont indissociables et que, de plus, on ne peut bien appréhender cela qu'en en faisant la sociologie... c'est-à-dire, plus précisément, en le situant dans le contexte de la mutation des

sociétés actuelles. Après avoir discuté des exposés, les participants ont ensuite examiné quelques formes d'arrimages possibles université-cégep et, enfin, décidé que le travail en comité devait être poursuivi.

A. Les exposés

Les participants ont entendu les communications de Mme Céline St-Pierre et de MM. Maurice Angers et Louis Maheu.

Se donnant comme prétexte une question à laquelle elle ne désirait pas répondre de façon définitive -- «La sociologie a-t-elle un avenir?» -- Céline St-Pierre a proposé aux participants de la rencontre de situer leurs discussions, sur l'enseignement de la sociologie au cégep et à l'université, dans une durée et un espace socio-politique plus vaste.